



DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Communiqué de presse

Poitiers, le 21 septembre 2023

Remise des Prix des Apprentis de la Vienne 2023

Henri COLIN, Vice-Président du Département de la Vienne en charge de l'Éducation, des Collèges, de l'Université et des Bâtiments, Nicole CATHELIN, Présidente de la section de la Vienne de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, et Karine DESROSES, Présidente de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Vienne, ont remis, ce jour, les prix des Apprentis 2023 à cinq lauréats : Abdoul Razack BERTHE, Déborah ORTH, Juliette AMINOT, Mathis MARTIN et Camélia HASSANI.

Créée en 1921, la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH) est passée, au fil des années, d'une société d'entraide envers les plus démunis à une société d'engagement avec des causes nationales. Dans cet esprit, elle s'est dotée d'un projet associatif baptisé SMLH 2030 avec quatre objectifs :

- > Intervention dans les établissements scolaires et de formation sur les thèmes de l'éducation citoyenne, de la promotion des valeurs républicaines et de la transmission de la mémoire
- > Accompagnement des jeunes méritants
- > Accompagnement des candidats à la naturalisation
- > Soutien à la valorisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle

> L'apprentissage et la formation professionnelle : une voie d'excellence

Dans le cadre de son soutien à la valorisation de l'apprentissage et à la formation professionnelle, la Société des Membres de la Légion d'Honneur décerne un prix aux Apprentis pour **que l'apprentissage et l'enseignement professionnel ne soient plus considérés comme des filières réservées aux jeunes en situation d'échec, mais bien comme des voies de réussite, débouchant sur des emplois et offrant des perspectives de promotion sociale.**

La Société des Membres de la Légion d'Honneur de la Vienne décerne ce prix depuis 2012. Composé de membres de la SMLH et des établissements d'enseignements, le jury récompense les jeunes au regard de leur mérite, respect et motivation dans leur parcours professionnel. Les apprentis mis à l'honneur reçoivent, en plus de leur prix, un diplôme et un chèque de 500€. Cette année, un apprenti sera récompensé par la Caisse régionale du Crédit Agricole Touraine Poitou et se verra remettre un chèque de 500€.

Depuis 2020, la SMLH organise également un prix national auquel la section de la Vienne participe. Cette année Abdoul Razack BERTHE est sélectionné et participera à la cérémonie nationale qui aura lieu le 14 octobre à La Scène musicale à Paris.

> Cinq apprentis de la Vienne à l'honneur

Depuis 2014, 40 apprentis ont été récompensés dans la Vienne. Cette année, cinq apprentis sont distingués : Abdoul Razack BERTHE, Déborah ORTH, Juliette AMINOT, Mathis MARTIN et Camélia HASSANI. Ce prix récompense leur parcours, leur engagement et leur réussite dans leur cursus, mais aussi leur implication dans la vie associative et leurs actions citoyennes.

Abdoul Razack BERTHE

Arrivé en France en 2020, il débute sa formation au BTP CFA 86 en novembre 2020 avec le dispositif prépa-apprentissage MNA (Mineurs Non Accompagnés). Très investi lors de son premier stage en maçonnerie, il signe très vite un contrat d'apprentissage en juillet 2021. Grâce à son engagement sans faille et un travail régulier, il surmonte ses difficultés de lecture rapidement. Très respectueux, toujours de bonne humeur, il fait régulièrement preuve de solidarité et apporte son aide aux jeunes en difficulté.

Lors de l'épreuve intitulée « Chef d'œuvre » de son CAP, il a souhaité créer un jeu avec des mots de vocabulaire pour les futurs MNA et leur apporter le vocabulaire qui lui a manqué à son arrivée.

Aujourd'hui en deuxième année de CAP Maçonnerie dans l'entreprise BOUTILLET, il a accepté d'intervenir auprès des jeunes MNA en prépa-apprentissage, afin de leur présenter son parcours et leur prodiguer des conseils. Il a également participé à un film mettant en avant le parcours d'accompagnement proposé aux jeunes MNA au sein de son établissement.

Déborah ORTH

Après l'obtention de son baccalauréat option littéraire, elle décide de se lancer dans le domaine du bâtiment et plus spécifiquement vers le métier de carreuse, attirée par le côté esthétique et la rénovation de maisons. Confrontée aux difficultés de trouver un stage, liées à son statut de femme, Déborah ne baisse pas les bras et trouve un premier stage dans l'entreprise RMC à Roiffé en juillet 2022. Très impliquée, elle signe son premier contrat d'apprentissage en septembre 2022. Peu à peu elle trouve ses marques dans ce domaine très masculin et réussit à s'imposer. Très investie, ses résultats sont bons et sa grande implication dans la formation est très appréciée. Interne en début d'année, elle s'investit dans la « Green Team » (collecte de déchets, action citoyenne pour la protection de l'environnement). Elle prépare son CAP en 1 an au CFA et est désireuse soit de continuer son apprentissage dans son entreprise en maçonnerie ou bien de poursuivre son activité de carreuse.

Juliette AMINOT

Apprentie coiffeuse, en 2ème année de Brevet professionnel coiffure, elle a obtenu son CAP en juin 2020. Cette première année au sein du CFA a apporté de nombreux changements, mais elle s'est parfaitement accommodée de tout cela. Diagnostiquée dyslexique en CP, avec beaucoup de travail et d'implication elle a obtenu de bons résultats dans son cursus et d'excellentes appréciations des professeurs. Après la validation de la mention complémentaire, elle intègre le Brevet Professionnel Coiffure dans la même entreprise, Podium By CC à Châtillon-sur-Thouet. Elle commence à s'intéresser aux concours proposés par l'établissement et envisage à l'avenir d'ouvrir son propre salon.

Mathis MARTIN

Apprenti maçon aux Compagnons du devoir, il prépare actuellement son CAP. Pendant sa formation, il a participé au concours du meilleur apprenti de France 2023 et obtient la médaille d'or au niveau départemental ainsi que la médaille d'argent au niveau régional en maçonnerie. Un résultat qui reflète tout l'engagement et le talent de Mathis Martin. A la fin de l'année, il espère poursuivre dans cette voie et faire un Brevet professionnel. Très actif dans la vie associative, il est bénévole dans son école de rugby et aide régulièrement pour arbitrer les matchs des jeunes joueurs, et a participé à une campagne d'affichage contre les discriminations dans son collège.

Camélia HASSANI

Titulaire d'un BAC Scientifique en 2013, elle arrête ses études en 2016 après une licence de droit pour travailler, financer ses études et subvenir aux besoins de sa famille. Elle intègre le dispositif prépa-apprentissage pour définir et construire son projet professionnel. Grâce à ce dispositif, elle décide de poursuivre ses études avec un BTS GPME en alternance à la rentrée 2019 dans l'entreprise GAPE et l'obtient en 2021 avec de très bons résultats.

Dynamique et très déterminée, Camélia HASSANI prépare actuellement un Diplôme de Comptabilité et de Gestion, en alternance dans la même entreprise et envisage ensuite de passer le Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG).

La Société des Membres de la Légion d'Honneur en quelques mots

Dans les terribles affrontements qui marquèrent la Première Guerre mondiale, nombreux furent les simples soldats qui se révélèrent par des actes individuels de courage et reçurent la croix de la Légion d'honneur. Ils constituèrent la grande masse des 175 000 décorés militaires recensés. Malheureusement, très vite, beaucoup d'entre eux tombèrent dans le dénuement et parfois la misère. C'est alors que fut créée en 1921 la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'honneur. Cette association animée par un esprit de solidarité allait permettre aux plus favorisés des décorés de contribuer, par leurs cotisations, leurs dons, voire leurs legs, aux besoins des plus démunis d'entre eux.

En 2012, la SMLH a fait évoluer ses statuts pour s'adapter plus largement aux besoins de solidarité de la société. Les bénévoles de la SMLH ont ainsi toute latitude pour soutenir et initier des projets de solidarité et d'entraide au profit de leurs concitoyens, jeunes et anciens, décorés ou non de la Légion d'honneur. Fédérateur des talents et de l'énergie de ses bénévoles, la SMLH s'attache à préserver et renforcer la solidarité intergénérationnelle.

